

## "Jean Maroger: La genèse de l'Europe nouvelle" dans La Revue des Deux Mondes (Juillet 1948)

**Légende:** En juillet 1948, l'industriel français Jean Maroger évoque dans le mensuel La Revue des Deux Mondes le déroulement des travaux du congrès de l'Europe à La Haye et fait part de ses sentiments au sujet du combat à mener pour l'unité européenne.

Source: La Revue des Deux Mondes. Juillet 1948. Paris. ISSN 0035-1962.

Copyright: (c) Revue des Deux Mondes

**URL:** 

 $http://www.cvce.eu/obj/"jean\_maroger\_la\_genese\_de\_l\_europe\_nouvelle"\_dans\_la\_revue\_des\_deux\_mondes\_juillet\_19$ 

1/9

48-fr-6a3b2650-d676-4ef2-a587-8e6a0f954716.html

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012



## La genèse de l'Europe nouvelle

Un Congrès vient de se réunir à La Haye, qui groupa plus de huit cents représentants des divers pays d'Europe : de l'Europe « accessible » s'entend, car les Etats sous influence soviétique ne furent représentés que par des exilés, comme M. Gafenco, et l'Espagne aussi d'ailleurs. Mais les Allemands y étaient, les Suisses, les Italiens, les Scandinaves, les pays du Benelux, l'Angleterre et la France.

Nul n'était là, quant à la France du moins, par délégation de corps constitués, par désignation officielle d'organismes responsables. Tous ces « mouvements » d'organisation européenne, nationaux ou internationaux, qui, réunis sous l'impulsion de M. Winston Churchill, en un Comité international de Coordination, ont pris l'initiative du Congrès, sont formés de volontaires et n'ont pas d'existence légale. La désignation des congressistes fut le fruit d'une assez large cooptation. Mais cette cooptation fut précisément assez large, et suffisamment bien acceptée, pour qu'en fait tous les hommes — et les femmes — présents à ce Congrès représentassent assez bien toutes les tendances de l'opinion publique, toutes les activités sociales, en dehors du parti communiste et de la C.G.T., qui s'étaient exclus d'une telle manifestation. Il y avait des parlementaires, de toutes nuances, sous l'exception ci-dessus. Des économistes, des professeurs, des chefs d'industrie, des membres de l'Institut, des syndicalistes Force Ouvrière, des fédéralistes, des journalistes, que sais-je encore ?

Mais, tous, des hommes qui, vieux fervents de l'unité européenne ou néophytes, croyaient à l'Europe, à la nécessité de l'Europe, à l'urgence de l'Europe. Cette foi commune recouvrait certes bien des idéaux discordants, bien des doctrines divergentes. Elle suffit cependant, grâce à la généreuse hospitalité des Hollandais et au prestige de M. Churchill, à permettre au Congrès de venir à bout d'un programme fort serré, et, après des interventions véhémentes, et des débats souvent fort vifs qui se prolongèrent en section des nuits entières, de voter finalement sans cassure des résolutions cohérentes. Si l'on veut bien tenir compte de ce que ces délégations étaient, en majeure partie, composées de novices en matière de réunions internationales, et que l'horaire ne permettait que peu de contacts privés entre délégués, ce résultat, en soi, est déjà un succès.

\*

L'Europe, c'est sans aucune doute un échafaudage politique difficile, une organisation économique compliquée, mais c'est avant tout un état d'esprit. A cet égard, une chose m'a frappé : c'est que ce Congrès a eu réellement un état d'esprit européen.

Non pas, certes, que chacun ait déposé à la porte, en entrant, ses opinions politiques, ses doctrines économiques, ni davantage son nationalisme inné. Non pas, certes, non plus, que nul ait pu ne pas garder présent en sa pensée le risque soviétique et la puissance de l'Amérique.

Mais tous ces hommes, appartenant à des Etats broyés par la guerre, Qui, pour la plupart, avaient souffert de la guerre, dans la chair des leurs et par tant de ruines accumulées, avaient, m'a-t-il semblé, conscience d'une Europe qui ne serait, ne pourrait jamais être, ni un levier entre les mains des Etats-Unis, ni une machine de guerre contre la Russie. Certes, l'Europe au nom de laquelle ils parlaient n'était pas toute l'Europe et ils souhaitaient qu'elle pût s'étendre à ses frontières naturelles. Certes aussi, ils savaient que cette Europe ne pourrait venir au monde sans l'aide, sans le concours de l'Amérique. Et nul ne méconnaissait que l'étau américano-russe créait cette nécessité où l'Europe était de naître, et plaçait le problème dans le concret et l'immédiat, et non plus dans la doctrine ou l'utopie.

Mais il s'agissait bien de l'Europe en soi, de l'Europe seule, si j'ose dire, qui devait se forger elle-même, et prenait conscience de son destin. Et jamais ce Congrès ne s'est senti le champ clos d'influences extérieures rivales, ni le jouet de puissances étrangères.

\*

2/9

En revanche, si le Congrès n'a jamais été panaméricain, ni antirusse, il a eu tout à fait l'impression que



l'Europe qu'il était chargé d'enfanter était largement made in England.

Ce n'est pas en vain que l'idée de l'Europe Unie a été, l'an dernier, lancée et défendue, avec l'éclat qu'on sait, par celui qui a été l'âme de la victoire. Si M. Churchill a tenu à rester le chef du parti conservateur anglais et si les travaillistes étaient à La Haye plus ou moins en rupture de parti, nous nous sommes immédiatement aperçus que ces divisions partisanes n'avaient plus de sens hors de la Grande-Bretagne et que, sur le continent, existait seule l'Angleterre éternelle.

Déjà à Paris, lorsque j'ai été appelé à participer à la rédaction du « Rapport politique » commun, j'ai pu constater combien il avait été difficile de faire admettre, et sous une forme combien atténuée, quelques-uns des points de vue spécifiquement français. En arrivant à La Haye, nous nous sommes trouvés en présence d'un projet de résolutions qui était redevenu, à peu près intégralement, spécifiquement anglais. Et c'est finalement ce texte, sans modification sensible, qui a été voté. Il fut, à chaque article, durement, âprement défendu par une délégation anglaise expérimentée et unanime. M. Paul Reynaud en fit l'expérience — j'y reviendrai tout à l'heure — lorsqu'il défendit une motion qui heurtait directement le sentiment des Anglais. Mais ceux-ci savent garder leurs meilleures traditions : M. Paul Reynaud, ayant été ainsi copieusement battu, fut invité le surlendemain, à la séance plénière, à s'asseoir à la droite de M. Winston Churchill qui présidait, et put, de là, prononcer un bref discours, qui fut d'ailleurs étourdissant de brio et d'esprit, et applaudi par l'assistance entière.

J'ai toujours, pour ma part, vivement regretté que nous autres Français nous soyons laissés devancer par les Anglais en cette affaire, ou que, tout au moins, nos leaders politiques aient marqué tant de réticence à s'associer à l'initiative de M. Churchill. Il en faut chercher sans doute la raison tantôt dans la personnalité de M. Churchill, tantôt dans le fait qu'il était le chef du parti conservateur. Et les partis, chez nous, n'ont pas encore assez dépouillé leurs propres passions pour s'intéresser sans réserve à une Europe qui ne soit pas de leur obédience; ce qui est vraiment un curieux dérèglement de l'esprit. Les Anglais furent mieux avisés qui, voyant ce nouveau bateau prendre la mer, se pressèrent d'en tenir la barre pour éviter qu'il ne s'égarât dans des eaux antianglaises.

Quoi qu'il en soit, et ainsi que l'a fait remarquer M. Courtin dans un compte rendu du Monde, les débats furent surtout remplis de controverses anglo-françaises. Et la morale en fut tirée par un socialiste belge, M. Drappier, qui, en termes émouvants et heureux, ne cessa d'adresser aux deux délégations des appels pathétiques : « Amis Anglais, amis Français, entendez-vous. Tant que vous serez divisés, l'Europe ne se fera pas. Et le jour où vous serez d'accord, elle se fera presque aussitôt ».

\*

Je n'ai pas l'intention de relater ici, en détail, tous les débats du Congrès. Aussi bien, il se divisa en trois sections : Politique, Economique, Culturelle, qui siégèrent simultanément, et il était impossible d'en suivre tous les travaux. Je voudrais seulement indiquer, surtout dans l'ordre politique, les résolutions les plus caractéristiques qu'il vota, et les conditions dans lesquelles elles furent votées.

L'accord se fit d'abord facilement, non sans discours, mais sans heurt, sur le texte suivant :

« (Le Congrès) déclare que l'heure est venue pour les nations de l'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun, en vue de coordonner et de développer leurs ressources. »

On est loin, ici, de la conception qui a animé la Société des Nations, formée d'Etats indépendants qui gardaient jalousement la plénitude de leurs droits souverains. On pose dès l'abord le principe inverse : les nations de l'Europe abandonnent une partie, de leur souveraineté, de leur autonomie, au profit d'un organisme à créer, mais qui sera leur émanation commune,

Le Congrès n'a pas dit — et ne pouvait pas dire — quels droits seraient ainsi transférés et comment serait conçu et constitué cet organisme commun. Mais, dans la résolution suivante, le Congrès demande « que soit

3 / 9 19/09/2012



convoquée, de toute urgence, une Assemblée européenne qui, élue dans leur sein ou en dehors, par les Parlements des nations participantes :

- « Contribuera à créer et exprimera l'opinion publique européenne ;
- » Recommandera les mesures immédiates propres à établir progressivement, tant sur le plan économique que sur le plan politique, l'unité nécessaire de l'Europe ;
- » Examinera les problèmes juridiques et constitutionnels posés par la création d'une Union ou d'une Fédération, ainsi que les conséquences économiques et sociales ;
- » Préparera des plans à cet effet. »

Le débat ne porta pas sur le rôle et la mission de cette Assemblée européenne. Il porta sur son mode d'élection. Et l'on put, à cette occasion, mesurer le crédit que l'idée parlementaire garde dans les différents peuples. C'est là que M. Paul Reynaud vint dire : « Votre Assemblée européenne n'aura aucune autorité. Et, surtout, elle n'aura pas vocation réelle à faire l'Europe, car tous ces Parlements dont elle émanera n'ont pas reçu, eux, mission de faire l'Europe. Ils ont mission d'appliquer des constitutions qui font, de chaque nation de l'Europe, un Etat souverain. Et leurs délégués ne pourront que transposer, sur le plan de l'Assemblée européenne, les nationalismes de leurs pays d'origine. Si vous voulez une Assemblée qui pense Europe et qui soit vraiment efficace, il n'y a qu'un moyen ; c'est de la faire élire directement, au suffrage universel, par tous les pays d'Europe, à raison, par exemple, d'un député par million d'habitants. »

Les Anglais prirent feu et, après avoir tenté d'escamoter la motion, lancèrent contre elle leurs meilleurs *debaters*. La discussion tourna parfois à l'aigre. M. Paul Reynaud mit en cause la probité de certains membres du bureau. A quoi un Anglais répliqua, quelques heures plus tard, en traitant la proposition de M. Paul Reynaud à peu près comme jadis lord Snowden celle de feu Chéron. Heureusement, le président de la section politique, M. Ramadier, n'entend point l'anglais, de sorte que la protestation présidentielle ne s'éleva que longtemps après, quand l'interprète en vint à la traduction du passage correspondant, et l'effet de la diatribe et de sa réplique en fut notablement amorti.

A la vérité, la délégation française était loin de faire unanimement sienne la proposition explosive de M. Paul Reynaud, qui surprit ses collègues français autant que les étrangers. Les fédéralistes n'étaient pas contents, qui craignaient de voir l'Europe prendre ainsi une forme trop unitaire ; les syndicalistes pas davantage, qui souhaitaient voir les syndicats jouer un rôle direct dans l'élaboration de l'Europe. Au surplus, la formule improvisée par M. Paul Reynaud était vraiment sommaire, et le critère de la population n'est manifestement pas le seul à prendre en considération, et défavorise par trop les nations peu peuplées. Au demeurant enfin, comment, par quelles circonscriptions, sous quel régime faire élire ces députés, rien n'était précisé.

Le moins qu'on puisse dire est que la question n'était pas mûre. Et le rapport politique du Comité d'organisation, établi à Paris, était certainement mieux inspiré en prévoyant, en deuxième étape, mais en deuxième étape seulement, une Assemblée élue au suffrage universel. Ce passage avait disparu dans la résolution qui nous était soumise ; on eût probablement pu le faire rétablir et arriver à un texte de conciliation.

Mais M. Paul Reynaud ne parut guère y tenir. Le but de son intervention n'était pas là : il était de saisir l'occasion de lancer avec éclat une idée, séduisante d'ailleurs, juste à bien des égards. Il put ainsi, comme je l'ai dit tout à l'heure, la reprendre le lendemain en séance plénière, en toute sérénité, et lui donner le maximum de retentissement et de portée.

Bref, après de longs débats, tous les amendements furent repoussés, et le texte initial voté, sans autres modifications que de forme, — ce qui, dans un congrès de ce genre, prit l'allure d'une victoire anglaise.

\*

4/9



Je passe sur d'autres résolutions (constitution future d'une Cour de Justice, affirmation que l'Union restera ouverte à toute nation démocratique, qu'elle se veut indépendante, etc.), qui ne soulevèrent guère de difficultés, et j'en arrive à celle qui concerne l'Allemagne et qui, pour nous Français, était à la base de nos préoccupations.

A Paris, lors de la rédaction du rapport politique commun, nous étions arrivés à faire insérer dans le texte un alinéa mentionnant le danger de laisser subsister le potentiel de guerre de la Ruhr et de la Rhénanie, et à introduire l'idée qu'un des buts de l'Union était de rendre les ressources de l'Allemagne accessibles aux autres nations de l'Europe, de même que l'Allemagne aurait accès aux ressources des autres pays d'Europe et de leurs territoires d'outre-mer. Tout cela disparut de la résolution soumise au Congrès qui se présentait comme suit :

« Le Congrès affirme que l'unique solution des problèmes allemands, tant sur le plan industriel que sur le plan politique, est fournie par la Fédération européenne. »

C'est évidemment sommaire. Nous pensions certes tous que la Fédération européenne est une condition nécessaire à la solution du problème allemand. Nous ne pouvions guère proclamer qu'elle fût, à elle seule, suffisante.

On se mit donc, de part et d'autre, à préparer des amendements, dans les sens les plus divers d'ailleurs. Devant cette pluie, le bureau, sentant bien qu'un tel débat prendrait plus que la nuit entière et risquait de faire éclater le Congrès, demanda que tous les amendements fussent retirés. Ayant pu, avec quelques Français, nous concerter, nous convînmes d'accéder à cette demande, mais de présenter alors une résolution selon laquelle le Congrès chargerait une commission, travaillant après la clôture du Congrès, d'étudier les problèmes que posait l'intégration de l'Allemagne dans l'Europe.

M. André François-Poncet, qui avait eu l'idée de cette résolution, fut chargé de la présenter et de la défendre. Il le fit avec infiniment de doigté, d'adresse et de chaleur. Sa proposition ne fut pas sans soulever de vives protestations chez certains ou certaines congressistes qui voyaient là, de la part de la France, un moyen de revenir sur une résolution précédemment votée. La délégation anglaise fut cependant ébranlée ; les Belges vinrent à la rescousse, un délégué allemand déclara accepter et, finalement, la motion fut votée à une majorité honorable. Et cela prit l'allure d'un succès français qui nous consola un peu de la mésaventure de la veille. Après tout, cela revenait bien à faire reconnaître par le Congrès que l'intégration de l'Allemagne dans l'Europe posait tout de même un certain nombre de problèmes, qu'il était vain de les nier, et que l'Europe ne se ferait pas tant qu'on ne les aurait pas élucidés et qu'on ne se serait pas mis d'accord sur les solutions à leur donner.

Et c'est ainsi qu'après quelques secousses la section politique arriva au bout de son ordre du jour et fit entériner sans grande peine ses résolutions par l'Assemblée plénière. Il en fut de même pour la section culturelle. Les choses se passèrent moins bien pour la section économique. Et, en séance plénière, les syndicalistes français soulevèrent un vif et long incident, en soutenant que le texte qui était soumis à la ratification de l'Assemblée ne reproduisait pas exactement celui qui avait été arrêté, la veille, en section. A la vérité, le fond de l'affaire, quand il fut enfin élucidé, apparut singulièrement mince, à qui du moins n'était pas initié aux arcanes du long et subtil débat qui s'était déroulé en section. Mais je pense que les syndicalistes français ne furent pas fâchés de saisir l'occasion d'affirmer la volonté de la classe ouvrière d'être partie, non seulement à l'organisation de l'Europe — ce que nul ne contestait — mais aussi à son fonctionnement — ce qui semblait supposer que l'Europe, une fois faite, devrait être dirigée. M. Ramadier ne le fut sans doute pas davantage de venir à l'aide de ses amis de Force Ouvrière, et il n'eut pas de peine à enlever le vote quasi unanime de l'Assemblée.

Finalement le Congrès se clôtura dans l'allégresse et l'union générale, non sans d'innombrables discours, car nombreuses furent les délégations qui tinrent à venir proclamer leurs angoisses et leurs espérances. Et le spectacle n'était pas sans grandeur, dans cette vaste salle des Etats généraux de Hollande, comme deux jours avant, le dimanche, sur la grand-place d'Amsterdam, de ce microcosme d'une Europe que les hommes de ma

5/9



génération ont connue maîtresse du monde, et qui, aujourd'hui, divisée, ruinée, dévastée par la guerre, clamait sa misère et appelait de ses vœux une ère nouvelle de réconciliation générale.

\*

Que faut-il, au total, penser de ce Congrès, et quel avenir est réservé à la notion d'Europe ?

Nul, je pense, n'attendait de ce Congrès autre chose que de poser publiquement, avec éclat, auprès de l'opinion publique de toutes les nations, le problème de l'Europe, et d'énoncer les mesures qui s'imposent, si l'on veut que ce problème progresse vers sa solution.

Il ne pouvait rien faire d'autre, et il l'a bien fait.

Quant à l'Europe, les difficultés pour la construire réapparaissent, après le Congrès, plus grandes qu'avant, mais elles réapparaissent plus clairement, et je pense que ceci compense cela.

Je crois, notamment, que l'Europe doit se garder de se vouloir trop œcuménique ; plus exactement, que pas plus aujourd'hui en matière politique et économique, que hier en matière de religion, elle ne pourra s'accommoder d'un régime uniforme, applicable indistinctement à toutes les nations en cause.

Il est certain que les pays Scandinaves font partie de l'Europe, et que celle-ci doit les englober. Mais, eu égard à leur position géographique, à leur régime économique, les problèmes posés leur apparaissant autres qu'aux pays de l'Europe Occidentale ; ils peuvent et doivent recevoir des solutions différentes. J'en dirais volontiers autant de l'Espagne et du Portugal.

Il est bien évident, d'autre part, que l'Angleterre est écartelée entre son Empire, les Dominions et l'Europe. Mais il ne faut pas perdre de vue que tous ces problèmes que pose l'Europe et que l'on énonçait à La Haye, se sont déjà posés à elle dans ses rapports avec les Dominions et qu'elle leur a trouvé des solutions. Par exemple, le problème de l'abandon par les Etats associés de certains droits souverains pour les exercer en commun, elle l'a résolu, sous une forme non écrite d'ailleurs, mais à ses yeux très précise : l'Angleterre et les Dominions admettent parfaitement qu'il y a des décisions qu'aucun d'eux ne peut prendre seul. De même; elle a réglé, d'une manière qui lui paraît la seule appropriée aux circonstances, le problème monétaire de l'ensemble du Commonwealth, le problème douanier, le problème de la préférence impériale, etc. Bref, non seulement l'Angleterre ne voudra pas s'engager vis-à-vis de l'Europe sous une forme qui compromette ses rapports avec les Dominions, mais elle considère qu'elle a en mains une doctrine, une méthode pour résoudre des problèmes d'organisation de ce genre. Sans doute, le Channel est moins large que l'Atlantique, et la mer du Nord, moins vaste que les Océans. C'est là question de degré, mais la nature des problèmes reste la même : ils relèvent à ses yeux des mêmes disciplines, et l'esprit selon lequel on doit les traiter ne change pas.

Quant aux pays de l'Europe Occidentale continentale, pays du Bénélux, France, Suisse, Allemagne, Autriche, Italie, les problèmes de l'Europe se posent pour eux en termes tout autres. Qu'on le veuille ou non, ils sont dominés par le problème allemand ; il est absurde de dire : « L'Allemagne est battue, que craignezvous d'elle ? » puisque précisément il s'agit de relever l'Europe et l'Allemagne et que, demain, la suprématie allemande se retrouvera comme elle était hier.

Entre tous ces pays de vieilles civilisations, profondément évolués, industrieux, contigus, dont l'ensemble forme un vaste ensemble territorial homogène, il n'y a pas d'organisation possible tant que subsistera le déséquilibre que nous connaissons entre l'un d'eux, le géant allemand, géant non pas seulement par sa population, mais surtout par sa puissance, industrielle, démesurée à ses propres besoins, et issue de sa richesse en charbon, donc par son potentiel militaire, et tous les autres. Aucune solution n'est valable qui ne supprimera pas, ou tout au moins n'atténuera pas ce déséquilibre.

Or, cette création de vastes ensembles territoriaux, nous l'avons vue se réaliser quasiment sous nos yeux, au cours du XIXe siècle, au moins trois fois : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, les Etats-Unis d'Amérique, et toujours par le même processus : unité économique, comportant notamment l'unité monétaire et l'unité

6/9



douanière, et mise en commun de toutes les ressources, notamment de toutes les matières premières, de l'ensemble.

-Je laisse de côté l'Autriche-Hongrie qui s'est morcelée au cours de la guerre 1914-18, pour des raisons purement politiques : parce que ces droits de souveraineté abandonnés par les pays qui la constituaient n'étaient pas exercés en commun mais confisqués par l'un d'entre eux, agissant non en associé mais en suzerain.

Et j'insiste plus particulièrement sur le cas de l'Allemagne, car il y a une grande similitude entre le problème de l'Allemagne, tel qu'il se présentait après les traités de Vienne, et le problème de l'Europe Occidentale continentale, tel qu'il se présente aujourd'hui. Il s'agit, dans un cas et dans l'autre, de pays aussi divers par leurs mœurs, par leur, religion, par leur situation économique, aussi rivaux les uns des autres et qui s'étaient, de temps immémorial, battus les uns contre les autres.

Un seul avantage : l'unité de langue. Mais on sait, par l'exemple de la Suisse, que cette unité est commode mais non indispensable.

Or, dans cette Allemagne d'après 1815, et avant l'ère industrielle qui allait s'ouvrir, un des Etats de l'Allemagne, la Prusse, se trouvait assez exactement, par rapport aux autres Etats allemands, dans la situation où l'Allemagne se trouve aujourd'hui par rapport aux autres pays de l'Europe. Par un hasard extraordinaire, né des guerres et des traités, elle se trouvait détenir quasiment tout le charbon allemand, comme l'Allemagne détient, ou plutôt détenait, la majeure partie, et la meilleure, du charbon de l'Europe continentale. Ce n'était certes pas du charbon que Frédéric II était allé chercher en Haute-Silésie ni que les Alliés, à Vienne, avaient entendu donner à la Prusse en lui attribuant, malgré elle, la Westphalie et la Rhénanie. N'empêche que c'est là que s'est trouvé tout le charbon, ou à peu près.

La Prusse, lors de l'élaboration du Zollverein, puis de la Confédération germanique, puis du Reich de Guillaume 1er, avait elle aussi, le choix entre deux politiques : garder pour elle par priorité son charbon, se développer par ce charbon, et ne vendre que des excédents où elle voulait et comme elle voulait, en Allemagne ou à l'étranger ; ou faire de ce charbon le bien commun de l'Allemagne entière. Décision réfléchie ? Intuition géniale ? Je ne sais. Mais, en fait, c'est la seconde solution qui a prévalu. Et, du coup, l'unité allemande s'est faite.

C'est la diffusion à travers toute l'Allemagne de ce charbon, sur qui dorénavant tous les Allemands, Bavarois, Hambourgeois, aussi bien que Prussiens, avaient les mêmes droits et qu'ils pouvaient acquérir aux mêmes conditions ; c'est la chaîne des industries qui en dépendent et qui ont essaimé à travers tout le territoire allemand, qui ont fait sauter les douanes intérieures, éclater les vieux particularismes, et ont forgé avec cette masse d'Etats fragmentés, rivaux, sinon ennemis, une Confédération, puis un Empire sans cesse plus cohérent et uni.

De même, c'est la mise en commun de leurs immenses richesses naturelles et de leurs productions agricoles variées, leur libre circulation à travers tout le territoire, qui ont fait la cohésion et l'unité des Etats-Unis, au point de rendre aujourd'hui inconcevable leur sécession en une série d'Etats détenant qui le charbon, qui le pétrole, qui le blé et qui le coton.

Et la Fédération, l'union de l'Europe Occidentale continentale ne peut pas se faire, ne se fera pas autrement, car il n'est pas d'autre moyen pour atténuer le déséquilibre entre l'Allemagne et les pays qui l'entourent, que de dériver sur ces pays une partie du charbon que l'Allemagne a en trop, et, avec ce charbon, le potentiel industriel qui en découle.

Ce processus se symbolise en une formule : faire du charbon rhénan-westphalien un bien commun de l'Europe Occidentale continentale, y compris l'Allemagne, mais pas de l'Allemagne seule ; en contre-partie, faire des ressources et des débouchés des territoires d'outre-mer, que certains pays de cette Europe ont attachés à leur destin et dont l'Allemagne a marqué tant de dépit d'être ou de s'être exclue, un autre bien commun de l'Europe.

7 / 9 19/09/2012



C'est à dessein, et pour rendre la formule plus frappante, que j'ai limité ces biens communs au charbon allemand et aux ressources des territoires d'outre-mer, car il s'agit là, manifestement, de biens qui sont, ou peuvent devenir, en excédent chez ceux qui les détiennent. Mais la formule vaut, évidemment, pour tous les produits.

Je ne me dissimule certes pas que certains de ces pays — et je ne vise pas seulement l'Allemagne — seront tentés de penser qu'ils sont frustrés dans une telle opération, et qu'ils pourraient arriver à un plus haut degré de prospérité en gardant jalousement pour eux et en exploitant à leur profit, par priorité, toutes les ressources des territoires dont ils disposent. L'Europe ne se fera que s'ils savent dominer cette tentation et comprendre qu'il ne peut y avoir de prospérité solide et durable que si elle est parallèle, simultanée pour tous les pays de notre Europe, que les avantages de cette solidarité, de cette communauté sont d'un tout autre ordre que les bénéfices momentanés et fragiles que chacun peut espérer tirer de son isolement.

Je ne dis certes pas que cette communauté européenne sera facile à réaliser; je sais qu'il y faudra termes, délais et étapes successives. Mais je ne crois pas qu'elle soit impossible à réaliser, parce qu'elle n'apportera pas, à mon avis, dans la structure économique des nations intéressées un bouleversement aussi grand que certains l'envisagent. Bien sûr, elle entraînera certains transferts d'activité, certaines spécialisations d'usines. Mais nos pays de la vieille Europe sont trop industrieux pour ne pas garder chacun chez eux la majeure partie de leurs industries de transformation. De même ils auront tous intérêt à intensifier leur production agricole, car elle restera toujours insuffisante. C'est donc bien plus une évolution plus poussée, plus rapide, comportant des solutions plus vastes, de l'Economie européenne, que je vois comme conséquence de la Fédération, de l'Union européenne, qu'une transformation radicale de cette Economie.

En revanche, cette mise en commun des diverses ressources nationales, si je la crois possible pour les diverses nations de l'Europe Occidentale continentale, je suis bien convaincu qu'il est impossible de l'étendre à l'Angleterre. Jamais l'Angleterre ne l'acceptera, et elle aura raison de ne pas l'accepter, car ce serait disloquer tout le système du Commonwealth et tout l'édifice britannique. Mais ce qui me paraît alors tout à fait possible, c'est, entre cette Europe Occidentale continentale, fédérée politiquement et unifiée économiquement, et ainsi débarrassée de tous ses problèmes internes, d'une part, et l'Angleterre, d'autre part, de faire jouer ce que j'appelle le mécanisme Commonwealth. Là, on peut concevoir des accords, des ententes dans le sens anglais. Car il ne peut être question, nous en sommes, nous Français, aussi sûrs que nos amis belges, de faire l'Europe sans l'Angleterre, sans l'appui des Dominions, sans le concours de l'Empire britannique.

De même, et une fois conçu cet accord Europe continentale-Angleterre, on pourra en concevoir d'analogues, avec la participation de l'Angleterre, pour l'Europe Scandinave et vraisemblablement pour la péninsule Ibérique.

Je n'ai pas la prétention d'apporter une solution définitive à des problèmes aussi complexes. Je voulais seulement montrer que les points de vue des diverses nations m'étaient apparus à La Haye trop éloignés les uns des autres et correspondaient à des réalités trop diverses pour qu'il fut possible, ou même souhaitable, de les concilier en une formule unique, indistinctement applicable à tous. Mais, en revanche, je crois que l'on peut aboutir, si l'on entre dans la voie de solutions très différenciées, tenant compte de la diversité des problèmes à résoudre. Tel est en tout cas le premier enseignement que j'ai tiré du Congrès de La Haye. Et voici le second, par quoi je concluerai.

Je sais parfaitement que le problème de l'Europe ne tient pas tout entier dans l'économie. Et si j'ai trop longuement insisté sur cet aspect du problème, c'est seulement parce qu'il m'est plus familier. L'Europe, ai-je dit tout à l'heure, c'est un état d'esprit, une foi. Cet état d'esprit, cette foi, il faut les éveiller. Il est vain de penser que cette Europe sera ce que chacun de nous, aujourd'hui, peut souhaiter qu'elle soit : libérale ou dirigiste, fédéraliste, socialiste, syndicaliste. Que sais-je ? L'essentiel est de la faire. Ce qu'elle sera est un second acte, auquel nous serons libres de travailler, mais qui ne se jouait pas à La Haye. Alors, pour promouvoir cette Europe compliquée et complexe, il faut une force. Ce ne sera pas, nous le savons, l'expérience est faite, celle d'un conquérant : Napoléon, Guillaume II ou Hitler. Ce ne peut être que celle des

8/9



peuples, car, après tout, c'est d'eux qu'il s'agit, de leur prospérité, de leurs biens, de leur chair. Et par là, je rejoins la proposition de M. Paul Reynaud. Il faut donner la parole aux peuples. Si, comme nous le croyons, l'Europe est leur dernière espérance, qu'ils le disent, et qu'ils la fassent.

Certes, cette proposition de M. Paul Reynaud, je ne la prends pas telle quelle. Il ne s'y attend d'ailleurs sûrement pas, et c'est seule l'idée qu'il a voulu lancer. N'empêche que cette idée a été lancée par un Français, et qu'elle aura une longue résonance. Alors, je souhaite que les Français la reprennent, la creusent, la mettant au point, en fassent toute autre chose qu'une improvisation de Congrès, une proposition mûrie, réfléchie, précise.

Je ne compte pas, pour cette tâche, sur les gouvernements ni même sur les parlements. Ils sont trop absorbés par leur métier, qui n'est pas facile, et qui est de tâcher de résoudre les innombrables problèmes quotidiens qui réclament des solutions immédiates, de faire vivre leurs gens et de les faire travailler. Je ne compte pas beaucoup non plus sur les hommes de ma génération : nous sommes trop attachés à une très, très vieille Europe, et nous n'habiterons pas assez longtemps la nouvelle Europe si tant est que nous la voyons. Mais je pense qu'il reste tout de même en France quelques jeunes, qui aient de la tête et du sang et qui soient aptes à s'atteler à un tel travail. C'est à eux que je m'adresse.

9/9

JEAN MAROGER.